



Yves Paquette, directeur général de l'Association maritime du Québec, a remis la plaque honorifique de la meilleure marina de l'Est du Canada à Michel Briand, directeur du Club nautique Roberval, et Patrick Aubé, président. — PHOTO

COURTOISIE
1967237

MEILLEURE INSTALLATION DE L'EST DU CANADA

La marina de Roberval primée

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com

La marina de Roberval a été sacrée meilleure installation nautique de l'Est du Canada pour ses pratiques environnementales par Boating Ontario.

L'organisme a tenu à saluer les efforts du Club nautique de Roberval pour l'obtention de la 5^e goutte du programme de certification Éco-marina. « Nous avons travaillé très fort pour régler les non-conformités qui nous avaient empêchés d'obtenir la 5^e goutte en 2012. Les critères sont très stricts et nous avons entre autres incorporé un plan de mesure d'urgence, la conscientisation sur les déversements et de la formation aux employés et aux membres en matière de pratiques environnementales », énumère le directeur Michel Briand.

En obtenant cette certification,

la Marina de Roberval est la seule au Québec à détenir 5 gouttes et 5 ancres d'or. « C'est un avantage, car certains navigateurs choisissent leur marina en fonction de la protection de l'environnement. Aussi, on constate que de plus en plus de plaisanciers débarquent à Roberval avec leur embarcation pendant une semaine pour profiter de nos installations et naviguer sur le lac », mentionne-t-il.

Les membres du club ont reçu

cette distinction le 30 novembre dernier lors du symposium annuel de Boating Ontario. Cette année, l'événement tenait à souligner les vingt ans d'existence du programme Canadian Clean Marinas (Éco-marina). Il y aura également une conférence portant sur les meilleures pratiques et la recherche de solutions novatrices afin de faire face aux défis des années à venir en matière d'environnement.